

Courrier Confédéral

Bulletin d'information du Bureau Confédéral



**des emplois pour les
besoins des hommes** **CGT**

Sommaire

Ensemble pour l'emploi, pour la reconquête industrielle (modèle de tract)
Page 1

L'emploi en marche, par J.C. Poitou
Pour l'emploi, marche nationale avec la V.O.
Page 3 à 5

L'emploi des I.C.T. se dégrade dangereusement
Page 6

Les 4 semaines de congés d'été, un besoin à défendre, un droit à affirmer.
Pour le droit aux vacances de qualité pour tous
Page 7 à 9

Charcutage électoral de la carte prud'homale
Page 10

Souscription, syndicalisation
Page 11

Ensemble, j'écris l'avenir
Page 12

Les hommes, la formation, les moyens
Page 14 à 16

Stage confédéral CGT et immigration
Stage Europe et conditions de travail
Page 17 - 18

N° 28 - 3 mai 1991 - nouvelle série



ENSEMBLE POUR L'EMPLOI, POUR LA RECONQUÊTE INDUSTRIELLE

des emplois pour les
besoins des hommes **CGT**

Chaque jour qui passe annonce de nouveaux licenciements, des réductions importantes d'emplois, des fermetures d'entreprises.

La situation industrielle de la France se détériore. La précarité se généralise. Elle devient même une méthode de gestion des entreprises.

On nous parle de nécessité pour être plus compétitifs ? Mais c'est de déclin industriel qu'il s'agit en réalité.

On nous affirme qu'il faut réduire les coûts sociaux ? Mais c'est la régression sociale qu'on organise.

Notre potentiel industriel, technologique, les savoir-faire des hommes et des femmes qui produisent les richesses sont sacrifiés au nom de l'Europe, de la "concurrence".

C'est notre affaire à tous.

Individuellement, et comme citoyen aussi, en associant au plus haut degré le sens de l'intérêt national et l'exigence d'une politique de l'industrie et des services répondant aux besoins du pays, refusons de nous laisser abuser par ceux qui parlent de "modernisme et réalisme".

Où en seraient réellement les régions et les populations qui devaient bénéficier de leur prétendue "modernisation" et des "reconversions" miraculeuses, si les luttes n'avaient pas limité les effets néfastes des décisions patronales et gouvernementales ?

Qu'advient-il de notre pays, de son indépendance, de son originalité nationale, si nous laissons casser les ressorts profonds de son économie, si l'évolution technologique n'est pas mise au service du progrès social tout comme la compétence et le savoir-faire des salariés.

La France possède un haut degré de développement et de maîtrise technologique. Elle a des atouts

Le chantier naval de La Ciotat est une illustration de cette stratégie. Alors qu'en France et dans le monde un besoin pressant de bateaux s'exprime, le gouvernement français s'oppose aux commandes passées et à la réouverture du chantier alors que 6.000 emplois sont en jeu.

Loin de se résigner, les salariés s'opposent à la casse, à l'austérité. Des succès sont remportés qui montrent qu'il est possible de faire autrement.

Partout, il faut se rassembler et agir pour imposer d'autres choix.

C'est l'intérêt commun de toutes et tous.

humains et industriels qui font son prestige et l'ont portée aux premiers rangs des grandes puissances de ce monde.

Pourtant, elle importe aujourd'hui ce qu'elle produisait hier dans bien des domaines.

De 1985 à 1990, les groupes français ont exporté 443 milliards de francs pour des acquisitions à l'étranger au détriment de l'emploi et des activités en France.

Notre pays est au 6ème rang de la CEE pour ses coûts salariaux, d'après de récentes et officielles statistiques. Dans le même temps, ses potentialités industrielles se dégradent plus qu'ailleurs et les emplois précaires se multiplient.

Certains y trouvent leur compte. La bourse se porte bien. Les profits aussi qui pourtant, selon les promesses, devaient permettre la création d'emplois. L'argent est là. Il s'étale et les "affaires" pourrissent la vie publique.

Ensemble, agissons pour d'autres choix.

Refusons cette logique nocive que nous voyons à l'oeuvre dans toutes les branches industrielles, dans le commerce, dans les services et qui s'impose de plus en plus dans le secteur public et nationalisé.

La bataille de l'emploi contre la précarité sous toutes ses formes, pour les salaires, la prise en compte des besoins sociaux et la production française, c'est

l'affaire de toutes et tous, c'est une lutte locale et nationale, une oeuvre collective.

Sur chaque lieu de travail, dans chaque ville et département, rassemblons nous, agissons et tout est possible.

Il appartient à chacune et chacun d'en décider.

Elargissons, amplifions encore cette mobilisation

Chaque emploi stable, qualifié, bien rémunéré créé est une source de revenus supplémentaires pour la sécu, les retraites, la solidarité nationale, et plus largement pour toute l'économie. C'est un enjeu considérable.

Le démantèlement et l'austérité coûtent trop cher aux salariés et au pays pour ne pas réagir vite et fort.

Ensemble nous avons la force d'imposer d'autres choix, une autre utilisation de l'argent et trouver les voies les plus efficaces pour cela.

Sachons décupler cette force. Cela dépend de tous.

Comme les salariés de La Ciotat et avec eux, manifestons pour nous, pour chacun et pour tous.

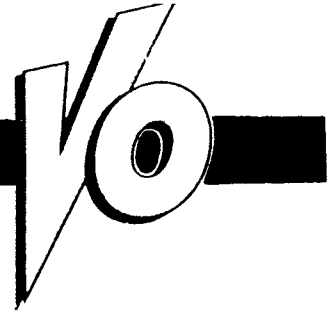
A tous ceux qui veulent :

- le maintien et la création d'emplois ;**
- le relèvement des salaires et le SMIC à 7 000 Frs ;**
- la reconnaissance des qualifications et une vraie formation ;**
- la relance des productions ;**
- le développement et la modernisation du service public.**

nous disons : Il appartient à chacune et à chacun d'en décider.

**Ensemble nous pouvons le faire
Ensemble nous le ferons.**

LE COUP DE COLERE
PAR JEAN-CLAUDE POITOU
Rédacteur en Chef de la Vie Ouvrière



L'EMPLOI EN MARCHÉ

Mesdames, Messieurs,

Les gars que vous voyez passer devant vous, sont partis de la Ciotat le 1er Mai et marcheront ainsi jusqu'à Paris où ils arriveront le dernier jour du mois. Quitte à avoir les pieds enflés dans leurs baskets, ils iront jusqu'au bout.

Dans quel but ? Je vais vous l'expliquer :

Depuis 900 jours, eux et leurs camarades, se battent pour obtenir la réouverture des Chantiers navals de la Ciotat. Il faut que vous le sachiez : ils sont capables de fabriquer ce qui se fait de mieux au monde en matière de pétroliers, de méthaniers, et autres navires ultra-sophistiqués. Des navires dont les flottes de tous les pays ont un besoin urgent et que la France, faute de chantiers disponibles, devra acheter au Japon, en Corée, en Allemagne...

Aussi scandaleux : le site de la Ciotat dispose de toutes les installations nécessaires pour une reprise immédiate de la production. Mais les portiques et les grues géantes ont été prises en otages par le gouvernement. Interdit de les utiliser... et peu importe qu'elles soient en train de rouiller !

Indignés devant pareille gabegie, devant cette obstination à refuser la création de 2 000 emplois, devant les magouilles des promoteurs qui se déroulent en sous-mains, les gars de la Ciotat ne demandent rien de plus que le droit au travail.

Comme sont obligés de le faire les travailleurs de Michelin, de RVI, de Renault, de Bull, de Thomson, et peut-être vous-même, car c'est dans toutes les villes et toutes les professions que frappe cette politique de démolition de nos industries, d'étouffement de nos capacités créatrices, de notre savoir-faire, de notre intelligence.

Et voilà qu'on nous annonce 100 000 chômeurs de plus cette année. Comme s'il n'y en avait pas déjà 2 500 000 de trop !

Nous n'acceptons pas que les hommes et les femmes de notre pays aient pour perspective de devenir des rebuts !

Mesdames, Messieurs, en manifestant votre solidarité avec les marcheurs de l'Emploi, vous aiderez à remettre l'emploi de tous et de toutes en marche...

Vous comprenez combien cela est aujourd'hui décisif.

POUR L'EMPLOI MARCHE NATIONALE avec la V.O.

"CHACUN pour son propre compte et tous concernés, autour et avec les travailleurs de la CIOTAT" *

Cela devrait être vrai, dans les 21 départements directement concernés par le passage de nos camarades de la CIOTAT, mais aussi dans l'ensemble de nos départements, dans toutes les branches.

Pour y aider, après la présentation faite dans la dernière V.O., les cinq numéros suivants accompagneront toute la marche du départ de MARSEILLE jusqu'à PARIS.

Dans l'esprit des Rendez-vous C.G.T.avec la V.O., durant tout le mois de MAI, cela pourrait inciter nos militants, nos syndiqués à aller sur le lieu de travail, VO en MAIN, débattre avec les salariés à partir de leurs problèmes et de leurs aspirations.

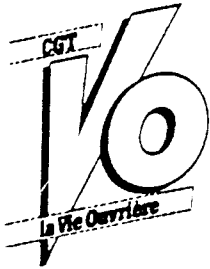
L'emploi, préoccupation prioritaire, la production industrielle, l'admirable lutte menée pour la réouverture du site de la CIOTAT, voilà les thèmes qui ne peuvent laisser insensible...et qui favorisent le débat quelque soit l'entreprise.

En ce qui concerne les U.D. accueillant les marcheurs, la prise en compte de cette série de V.O. par un maximum d'organisations serait un élément mobilisateur - et pour la participation à la journée de rencontre avec "ceux de la CIOTAT" - et pour les discussions, les débats, les actions dans chaque entreprise, pour l'EMPLOI.

La VO, le journal et ses publications, sera aussi dans la Marche au milieu des camarades ; et nous ferons connaître massivement à la population à travers "le coup de colère" de Jean-Claude POITOU notre exigence de réouverture du CHANTIER.

"Les travailleurs de la CIOTAT ont rendez-vous avec la FRANCE, pour leur emploi et leur chantier. Mais du même mouvement, les salariés du pays ont rendez-vous pour l'emploi et son développement." *

* Gérard ALEZARD (VO 2434 du 22 avril 1991)



BON DE COMMANDE

MARCHE NATIONALE POUR L'EMPLOI

Série de 6 numéros

CADRE RESERVE A LA V.O.

FD	UD	COM	ORD	S.S.	UL
----	----	-----	-----	------	----

COCHEZ LA FEDERATION A LAQUELLE VOUS APPARTENEZ

11	AGRO-ALIMENTAIRE	10	PTT
32	BANQUES ASSURANCES CREDIT	29	SANTE ET ACTION SOCIALE
18	BOIS	03	SERVICES PUBLICS
02	CHEMINOTS	06	SOUS-SOL
30	COMMERCE DISTRIBUTION ET SERVICES	47	SOCIETES D'ETUDES CONSEIL ET PREVENTION
05	CONSTRUCTION	31	SPECTACLE AUDIOVISUEL ACTION CULTURELLE
08	EMPLOYES ORGANISMES SOCIAUX	30	SYNDICAT DES MARINS
24	EDUCATION RECHERCHE CULTURE	44	SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTES
07	ENERGIE ELECTRIQUE ET GAZIERE	27	SYNDICAT DE L'ENERGIE ATOMIQUE
20	EQUIPEMENT	19	TABACS
14	FILPAC	13	TEXTILE HABILEMENT CUIRS ET PEaux
23	FINANCES	08	TRANSPORTS
04	INDUSTRIES CHIMIQUES	12	TRAVAILLEURS DE L'ETAT
01	METALLURGIE	42	UGFF
34	OFFICIERS MARINE MARCHANDE	17	VERRE/CERAMIQUE
35	POLICE	33	VOYAGEURS REPRESENTANTS
15	PORTS ET DOCKS		

Votre entreprise

Commune de l'entreprise

Département de l'entreprise

Et si vous avez un N° de Compte à la V.O.,

N° de Compte

NOM

ADRESSE DE CORRESPONDANCE ET DE FACTURATION
Monsieur Madame Mademoiselle

Complément

Numéro et rue

Commune ou lieu-dit

Code postal Bureau distributeur

QUANTITE COMMANDEE:

N° 2434 du 22.avril.....

N° 2435 du 29 avril.....

N° 2436 du 06 mai.....

N° 2437 du 13 mai.....

N° 2438 du 20 mai.....

N° 2439 du 27 mai.....

Cochez la série ou les n° souhaités

Tél. : 40.40.36.46

ADRESSE D'EXPEDITION

Monsieur Madame Mademoiselle

Complément

Numéro et rue

Commune ou lieu-dit

Code postal Bureau distributeur

L'emploi des ingénieurs, cadres et techniciens se dégrade dangereusement

Alors que tout le monde reconnaît la pénurie de salariés qualifiés en France nécessitant de doubler le nombre d'ingénieurs formés, d'augmenter celui des techniciens et techniciens supérieurs, les chiffres de l'ANPE font apparaître en février 1991, 106 172 chômeurs cadres et ingénieurs (plus 17 % en un an) et 102 556 chômeurs techniciens et agents de maîtrise (plus de 18 % en un an).

Quant aux offres d'emplois, elles ont diminué de 7 % pour les agents de maîtrise, de 18 % pour les techniciens et de 18 % pour les cadres.

Des milliers de licenciements sont prévus ou annoncés actuellement dans des secteurs clés de l'économie : automobile, chimie, aéronautique, métallurgie, électronique...

L'inquiétude est grande parmi les ingénieurs, cadres et techniciens.

Cette dégradation s'accompagne d'une précarisation accrue des formes d'emplois qui pèse sur la masse salariale, alors que les coûts salariaux en France sont parmi les plus bas d'Europe.

Cette situation n'est ni conjoncturelle, ni inéluctable.

Elle contredit les discours tenus sur la formation comme enjeu pour les entreprises et pour le pays.

Elle est le résultat direct des politiques patronales et gouvernementales qui, à la veille de 1992 et sur la base du seul objectif de rentabilité financière, sacrifient délibérément notre tissu national, les investissements humains et technologiques pour se lancer dans des opérations financières internationales aussi hasardeuses que ruineuses.

D'ailleurs les dernières prévisions de l'INSEE font apparaître une croissance fort réduite, proche de la récession.

Aucune économie ne peut supporter un affaiblissement durable de son industrie nationale sans hypothéquer ses capacités propres de maîtrise de l'avenir.

La France a besoin d'un tissu économique solide et diversifié dans les principaux secteurs d'activité et dont la production repose pour une part fondamentale sur la consommation intérieure.

L'UGICT appelle les ingénieurs, cadres et techniciens à agir dans chaque lieu de travail pour imposer des choix s'appuyant sur le développement économique, permettant la satisfaction des besoins sociaux et des aspirations des salariés à un emploi stable, qualifié et bien rémunéré.

oOo

Les 4 semaines de congés d'été, un besoin à défendre, un droit à affirmer

*** Tir groupé du Patronat sur les 4 semaines de congé d'été**

Il apparaît que dans de nombreuses entreprises, le Patronat a entrepris de remettre en cause la pratique des 4 semaines de congé d'été, en réduisant le congé estival à 3, voire à 2 semaines.

La multiplicité des branches concernées (métaux, chimie, agro-alimentaire, THC) et l'importance "*stratégique*" des entreprises en cause (Michelin, BSN, Tréfinmétaux,...) montre clairement qu'il s'agit d'une offensive concertée. C'est une pièce de plus dans le dispositif visant à soumettre la vie des salariés aux exigences de rentabilisation maximale du capital. Au mépris des pratiques actuelles et des garanties existantes, le Patronat veut disposer de la main d'oeuvre quand il le veut et comme il le veut.

La remise en cause des 4 semaines de congés est de ce point de vue exemplaire.

C'est une nouvelle détérioration des conditions de vie des salariés : désorganisation de la vie familiale, bouleversement des projets, gaspillage de temps de loisirs, de repos et d'argent, mise en cause du droit de maîtriser et d'organiser sa vie.

C'est une nouvelle étape du remodelage portant atteinte à des pratiques et à des usages constants dans l'entreprise.

C'est fondamentalement la remise en cause d'un des acquis les plus marquants des luttes et une dénaturation du droit au congé :

Le congé n'est plus la période choisie par les salariés pour répondre à ses besoins de loisirs, de repos, de culture, de vie familiale, etc...

Il devient un moyen supplémentaire de flexibiliser la main d'oeuvre, pour faire supporter directement aux salariés tous les effets de la moindre fluctuation des affaires.

C'est un degré de plus de la déstructuration de la vie des salariés et de leur soumission aux impératifs de la rentabilité du capital.

Déoulant directement de toutes les formes de gestion à flux tendu, l'offensive sur les congés rejoint et conforte celles menées sur le chômage partiel, sur l'annualisation du temps de travail, la durée maximale d'utilisation des équipements et sur l'annualisation des salaires et du SMIC.

*** Contre-attaquer sur les besoins**

Le problème des congés est particulièrement sensible chez les salariés. D'ores et déjà, dans certaines entreprises, la riposte s'est organisée. Mais visiblement, le Patronat cherche à exploiter, vite et fortement, le climat qu'il a créé avec la guerre du Golfe (tour de vis sur les salaires, annonces répétées de licenciements massifs). Et son offensive sur les congés semble s'être engagée à très grande échelle.

D'où la nécessité d'impulser de façon offensive les initiatives de riposte et d'actions revendicatives sur cette question directement liée à l'ensemble des conditions d'emploi des salariés (salaires, conditions et organisation du travail, emplois, réduction du temps de travail sans diminution de salaire, bref, la construction de réelles garanties collectives).

Dans ce cadre, il est essentiel de susciter fortement l'expression des besoins en matière de congés, faisant émerger la nécessité de renforcer le droit au congé et d'élargir les garanties des salariés dans ce domaine.

L'utilisation du congé doit répondre aux seuls besoins des salariés. Cela implique notamment :

- Libre choix pour le salarié de la période et de la durée du congé.
- Elimination des pratiques patronales tendant à leur forcer la main pour imposer la prise des congés aux dates choisies par l'employeur.
- Transformation des pratiques des 4 semaines de congé estival en un droit reconnu et garanti.

Bien entendu, ces actions sont à mettre en relation avec notre bataille :

- Contre toutes les formes d'annualisation (temps de travail, salaires, SMIC).
- Pour les créations d'emploi stables permettant en particulier une autre organisation du travail.
- Pour le renforcement des garanties collectives.

L'importance de cette question nécessite de dresser rapidement un bilan précis sur la portée de l'offensive patronale, sur les initiatives de luttes prises par nos organisations, sur les actions menées et les résultats obtenus.

Pour cela, nous invitons les Unions Départementales et les Fédérations à faire parvenir au Secteur Politique et Actions Revendicatives toutes les informations qu'elles pourront recueillir sur ce point.

oOo

"Pour le droit aux vacances de qualité pour tous"

Partir des besoins

Intervenir pour le droit à des vacances de qualité pour tous, c'est à la fois répondre à des besoins de masse réels et intervenir directement sur le terrain du pouvoir d'achat des familles.

Le droit aux loisirs, aux vacances et au tourisme des salariés et des populations, est inséparable d'une réponse efficace aux besoins et aux aspirations des salariés. Ce qui suppose des créations d'emplois stables avec des salariés qualifiés et bien rémunérés et simultanément la production de richesses matérielles et de services utiles.

La question des vacances ne se pose pas en simple terme de repos. La qualité des vacances est directement liée au renouvellement de la force de travail. Les vacances se doivent d'être un moment privilégié pour que l'individu par ses contacts, ses échanges, sa participation à des initiatives sportives et culturelles acquiert des capacités nouvelles d'où une initiative du Secteur C.E, en coopération avec le Secteur Social et l'UCR, en direction des Syndicats.

Un article dans la R.C.E. n° 49 de Mai 1991 revient sur le pourquoi d'une telle proposition d'action et présente des revendications "tronc commun".

Comment mettre en oeuvre ?

Un supplément de 8 pages de la R.C.E. et une pétition générale parviendront directement dans les Syndicats, les Fédérations, U.D., U.L. dans la deuxième quinzaine de Mai.

A partir de ce matériel, les syndicats auront à construire une propagande adaptée à leur entreprise et se serviront de la pétition en y intégrant les revendications de l'entreprise.

Là où cela n'est pas possible la duplication, l'affichage de tout ou partie du journal constituera déjà un moment de lutte concrétisé par la signature des pétitions.

Non seulement, il est naturel que les élus C.E. et des organismes équivalents, majoritaires ou non, mais aussi des commissions de travail, loisir, culture, colos, vacances .. participent à la mobilisation, mais prennent aussi leurs propres initiatives avec les salariés pour le droit aux vacances de qualité pour tous.

Avec qui ?

Comme l'a montré l'initiative rapide et réduite de l'an passé en région parisienne pour le droit aux transports SNCF avec "réductions congés et accompagnement de qualité sur tous les trains" et qui figure encore cette fois dans nos objectifs de lutte, nous pouvons sur tel ou tel point de nos revendications recevoir l'apport en direct ou en parallèle d'autres organisations, associations, clubs, etc. L'essentiel étant que ce soit vraiment à partir des besoins, de notre activité, de nos propositions et débouche sur l'action revendicative de masse.

Déjà nationalement, la C.G.T., VVL, l'ANCAV-TT ont décidé de mener chacun sur ses prérogatives, des actions en parallèle qui se rencontreront et s'uniront à l'entreprise ou dans la ville.

La pétition vers qui ?

Elle s'adresse aux patrons et au pouvoir.

Nous proposons qu'elles soient remises fin juin, aux patrons de l'entreprise et qu'un double soit adressé aux pouvoirs publics au niveau des préfectures ou sous-préfectures. Ainsi les pétitionnaires pourront bien suivre leur cheminement, voir accompagner celles-ci et connaître les réponses des interpellés. Ce qui permettra tant à l'entreprise qu'auprès du Gouvernement de poursuivre l'action revendicative nécessaire et de mettre en avant les avancées obtenues.

Le Secteur Comité d'Entreprise se tient à la disposition des organisations qui reçoivent le Courrier Confédéral pour toutes précisions ou pour, dans la mesure du possible, participer à la mise en oeuvre de cette initiative revendicative sur des points qui sensibilisent la grande majorité des familles, de l'enfance à la retraite, en passant par les sans-emploi.

oOo

CHARCUTAGE ELECTORAL DE LA CARTE PRUD' HOMALE

Des informations qui remontent jusqu'à la Confédération, il semble que la résistance à la suppression d'un certain nombre de Conseils de Prud'hommes s'organise dans les localités concernées directement.

Comme indiqué dans une note précédente, les consultations officielles seront bouclées le 6 JUIN 1991. Nous avons besoin de connaître avec précision les positions de chacun dans les mêmes délais que les Ministres concernés.

**FAITES PARVENIR LES INFORMATIONS AU FUR ET A MESURE
QU'ELLES SONT EN VOTRE POSSESSION, AU SECTEUR
L.D.A.J.**

Il doit être possible de confier cette tâche matérielle au responsable du secteur s'il y en a un, ou au responsable du groupe CGT dans le Conseil, ou à un élu.

Par ailleurs, il apparaît que la consultation sur la modification des effectifs n'a pas suscité la même émotion.

Dans cette affaire, l'Administration avance masquée, mais il est clair que c'est la même démarche que celle utilisée dans le groupe de travail du Conseil Supérieur de la Prud'homie qui va être suivie.

On va examiner l'activité des Conseils de Prud'hommes et des Sections, leur évolution, établir des ratios et répartir différemment la pénurie.

Nous devons partir des besoins potentiels des salariés, faire des propositions offensives pour permettre une amélioration de l'accès à la justice, une réduction des délais, une réduction des frais.

Dans ce cas encore, nous avons besoin que les informations parviennent jusqu'à nous.

POLITIQUE FINANCIERE

SOUSCRIPTION, SYNDICALISATION

ACCELERATION

Fédération de la chimie :

11 nouveaux syndicats versent 4 414 F à la fédération (22 070 F collectés dans les entreprises).
Au total 29 syndicats ont collecté 130 615 F. Objectif fixé pour le congrès de la fédération 250 000 F.

UD de Paris :

BNP - Agence 18ème : 100 exemplaires du livre popularisant le succès de leur lutte en 1990 : somme collectée 5 000 F et la vente continue.

UD Seine Maritime :

Sopalin : pas "chaud" pour engager la souscription. 470 salariés (cadres compris), 182 syndicats CGT dont 161 en prélèvement automatique, la cotisation 1% "l'argent nous en avons".
Et si l'on s'adressait aux non syndiqués... ils bénéficient de l'action CGT.
3 500 F collectés et 5 adhésions nouvelles ... et ça se poursuit.
Mobil : 2 600 f collectés - 3 adhésions nouvelles.
Dresser France : 1 500 F collectés - 8 adhésions.
Décision d'une tombola en avril ou mai : objectif 9 000 F.

UD Loire :

Les retraités s'en occupent : 6 300 F.

Mais aussi un exemple à suivre : Badoit : 160 salariés - 145 versements de 30 F (plus que le nombre de voix CGT aux élections professionnelles).

SANS VITESSE LIMITEE ...

On a beaucoup dépensé pour le Golfe et déjà s'annoncent les mauvais coups contre la retraite...
Le 13 avril et la suite ... OÙ TROUVER LES MASSES D'ARGENT NECESSAIRES ?

Enlancer partout le contact avec les adhérents :

- Pour la mise à jour des cotisations et des règlements aux organisations.
- Pour le développement du PAC dans chaque section syndicale, en proposant à chaque adhérent de s'y inscrire, d'en faire un élément de la permanence de son adhésion.
- Pour à partir des revendications et des propositions d'actions, aller avec eux vers les autres salariés, leur proposer d'agir, de s'organiser, de financer en participant à la souscription nationale.

C'EST LE PLUS SUR MOYEN D'AUTOFINANCER UNE RIPOSTE PLUS MASSIVE.

NOURRIE PAR DES FORCES NOUVELLES ET DES MOYENS ACCRUS.

Versements des cotisations, répartitions des sommes collectées pour la souscription, des PAC et des adhésions nouvelles en plus grand nombre.

TOUS AU RENDEZ-VOUS D'AVRIL, POUR UN 1er MAI COMBATIF,

GENERATEUR DE LUTTES ET DE SUCCES.



ENSEMBLE *j* ECRIS L'AVENIR

Rassemblés autour du thème "Ensemble J'écris l'avenir", 250 participants ont contribué à la réussite du Forum national des jeunes avec la CGT, le 18 avril 1991, à Paris

Pour base de travail, plusieurs centaines d'initiatives, des milliers de débats avec des jeunes vus un à un ou par groupes, des actions, des centaines d'adhésions à la CGT en prise directe avec les jeunes tels qu'ils sont dans les entreprises, les localités.

Une multitude d'expériences, 1 700 enquêtes VO-CCJ remplies dont plus de la moitié ont d'ores et déjà été exploitées et nous livrent des premiers résultats riches d'enseignements.

Au premier rang de leurs revendications celle des salaires suivie par l'exigence d'emplois stables avec des conditions de travail décentes.

Comment pourrait-il en être autrement quand 74,20% des jeunes ayant rempli l'enquête gagnent moins de 6 500 francs, quand 30% des chômeurs sont des jeunes, quand 4 embauches de jeunes sur 5 se font en contrat à durée déterminée.

La discussion en carrefours décentralisés a permis de confronter chiffres, résultats de l'enquête avec expérience, vécu, enseignement des débats avec les jeunes.

3 idées fortes se dégagent de ces discussions :

- s'il y a aggravation de la situation de l'ensemble des salariés, les jeunes sont particulièrement touchés par la politique du patronat et du gouvernement et ce dans tous les domaines (salaires, emploi, conditions de travail, protection sociale, libertés, etc). Ils sont les premières victimes de situations qui peu à peu, si on laisse faire, deviendront le lot général de tous les salariés ;

- confrontés à des situations aiguës parfois dramatiques, les jeunes ne sont pour autant sans aspiration et sont loin d'être en proie à la simple résignation. Un peu moins rêveurs peut être que ceux qui les ont précédés, il n'en veulent pas moins vivre et être heureux dès aujourd'hui. Cela n'est pas sans effet sur les priorités qu'ils font ressortir pour leurs préoccupations (chômage, avenir professionnel, misère en France, inégalités sociales ...)

- Disponibles pour l'action, ils le sont à partir de leurs préoccupations et confirment leur volonté de compter pour un, acteurs de la prise de décisions à tous les stades de l'action.

Vrai parmi les lycéens, cela vaut aussi pour les jeunes salariés qui en ont fait la démonstration dans toutes les luttes récentes à l'entreprise, dès lors que nous avons créé les conditions pour qu'ils y prennent toute leur place sans a priori.

L'initiative de Lorient en juin 1990 avait souligné les difficultés qui demeurent entre la CGT et les jeunes.

Le 18 avril devait permettre de dépasser ce constat en tirant les enseignements de notre travail avec les jeunes à l'entreprise autour de notre enquête.

Révoltés pour 63,2% d'entre eux par la société actuelle, 68,8 % qui se déclarent souvent ou parfois révoltés par des situations vécues à l'entreprise, très massivement disponibles pour l'action sous ses diverses formes, majoritairement d'accord avec la CGT sur les questions ayant trait à la précarité, à la flexibilité, à la mobilité, etc, répulsifs au "chacun pour soi", nombreux sont donc les éléments devant permettre la mise en mouvement des jeunes, aux côtés des autres salariés, avec la CGT.

Cela est d'autant plus vrai que pour eux un "bon" syndicat, ressemble beaucoup à ce que nous avons décidé d'être à notre dernier congrès.

A l'écoute des besoins, informant les salariés, démocratique et prenant en compte aussi les problèmes des jeunes, telles sont les réponses qui viennent en tête pour ceux qui ont répondu à cette question.

L'expérience vécue confirme ces résultats produits de l'enquête.

Partout ce même constat : les jeunes sont très sensibles et font un bon accueil à l'enquête, outil de connaissance réciproque, de débat pour l'action ; enrichi de cette remarque revenue à plusieurs reprises dans la discussion on ne va pas suffisamment voir les jeunes, discuter avec eux, décider avec eux des actions à mener, leur proposer de prendre toute leur place dans la CGT. Par contre chaque fois que cette forme de travail a été mise en oeuvre, les résultats sont éloquentes et soulignent l'urgence à généraliser cette pratique.

Tenant compte de cet ensemble d'éléments :

- mécontentement, sentiment de révolte exprimé fortement par les jeunes ;
- nécessité de poursuivre et d'élargir le travail en prise directe, de débat, de rassemblement, à partir des revendications décidées ensemble, émanant de l'expression des besoins, pour des actions construites démocratiquement ;
- disponibilité pour l'action avec le besoin exprimé de frapper plus fort ;

Les participants au forum du 18 avril ont confirmé l'utilité d'un grand temps fort national d'action avec plusieurs milliers de jeunes en novembre 91 :

- un temps fort , point de rencontre, caisse de résonance, amplificateur des luttes menées à l'entreprise ;
- un temps fort construit par le débat et dans la lutte dans les entreprises ;
- un temps fort permettant l'expression revendicative, aidant au développement des luttes à l'entreprise soulignant les convergences d'intérêts avec l'ensemble des jeunes du pays, et tous les salariés ;
- un temps fort à l'image de la jeunesse, avec rassemblements, manifestations et fête des jeunes avec la CGT ;
- un temps fort point d'appui pour le développement des luttes dans les entreprises et à tous les niveaux, pour le renforcement de la CGT.

Bref un grand rendez-vous pour mettre en commun les contributions de chacune et de chacun pour, dans les luttes, écrire le présent et l'avenir sur une page nommée "vivre".

C.C.E.O. - SECTEUR P.A.G.F.

LES HOMMES, LA FORMATION, LES MOYENS

Quel directeur général ne travaille pas aujourd'hui en étroite collaboration avec son directeur financier ?

Dans la CGT, peut-on négliger l'impact financier de notre action ?

N'y a-t-il pas à chaque niveau d'intervention (de la section syndicale à la Confédération) à mesurer les moyens mis en oeuvre par l'adversaire pour nous harceler, nous contrer, nous affaiblir ?

N'y a-t-il pas à oeuvrer à une contre offensive puissante, s'appuyant sur des moyens similaires, dont la conquête et la gestion gagnent en efficacité grâce à une pratique de masse, démocratique ?

UNE POLITIQUE DE CADRES

L'action revendicative ne peut se nourrir en elle-même ; elle repose sur une organisation, des moyens d'information, de propagande, nécessitant un rapport de forces en hommes, en finances.

Les moyens financiers constituent en eux mêmes un frein ou une dynamique de l'action.

C'est dire leur importance, et la nécessité de disposer de militants qui prenant en compte l'activité générale auront le souci permanent d'en conquérir le financement indispensable.

Dirigeant de l'organisation, le responsable à la politique financière au côté du secrétaire général s'emploie à répondre en permanence aux besoins de l'action, à en conquérir les moyens par une pratique collective.

Faisant percevoir le rôle et l'apport financier de chaque syndiqué, il contribue à élargir le débat sur les masses financières disponibles pour les luttes et les succès si chaque salarié contribue en même temps à entretenir l'action revendicative pour la défense de ses revendications et en générer les moyens en fidélisant son financement à l'organisation sur laquelle il compte et avec laquelle il veut s'organiser.

Répondre aujourd'hui à la permanence de l'action revendicative, aux enjeux de société (retraite, protection sociale, paix, environnement économique, culturel ...) aux événements ponctuels (guerre du golfe, lutte pour les libertés...) demande en retour l'investissement de sommes considérables.

Il faut les conquérir et les gérer : cela nécessite partout des militants pour assurer cette fonction, des hommes et des femmes capables d'impulser notre politique financière et d'en contrôler sa réalisation conforme à nos orientations.

Pas une organisation sans son responsable à la politique financière, sans sa commission financière et de contrôle ; c'est le chantier dont nous avons la responsabilité commune et qu'il est urgent de mener à terme.

UNE POLITIQUE DE FORMATION

Les aspects spécifiques liés à la politique, à l'action et à la gestion financières ne peuvent se concevoir en dehors de nos concepts fondamentaux.

La formation syndicale générale est un passage obligé pour mettre en oeuvre notre politique financière.

Aujourd'hui, concourir à générer des moyens à hauteur des enjeux mérite qu'une double formation l'une permettant une approche de la vie de l'organisation, l'autre précisant notre pratique financière permette à nos responsables financiers d'agir avec le maximum d'efficacité : elle est indispensable.

NOUS NE PARTONS PAS DE RIEN.

Le stage supérieur de politique financière fait le plein chaque année : concourrons à avoir la même réussite pour les stages de 1991 (du 3 au 15 juin et du 18 au 30 novembre).

Nombre d'UD ont une pratique de formation PAGF sur 5 jours de niveau moyen.

Des UL s'attellent à mettre en oeuvre notre "dernier né" - le stage de base de 3 jours -.

Mais rapidement, il faut faire plus, tant pour organiser des stages que pour améliorer le nombre de stagiaires y participant.

Toutes les coopérations (UL-UD ; UD-région ; UD-fédération) sont à explorer pour donner à nos organisations les militants ayant acquis par la formation syndicale l'aptitude à se saisir en grand de la conquête des moyens de la CGT.

UNE ACTION COMPLEMENTAIRE

Les deux secteurs déjà acquis à une pratique de coopération ont décidé de la poursuivre.

Faire percevoir à tous les niveaux de formation la dimension financière de notre activité, parfaire les outils de formation PAGF, concourir à l'accès, à la formation syndicale pour tous, en conquérant les moyens énoncés dans la "plate forme revendicative du C.C.E.O.", autant d'axes de travail à faire vivre en commun, dans toutes nos organisations.

Le C.C.E.O. et le secteur PAGF ont envoyé une lettre commune aux UD, fédérations, comités régionaux, UGICT et U.C.R. Un texte de référence élaboré en commun paraîtra dans la "lettre du C.C.E.O." et la "Conquête des moyens".

LE STAGE SUPERIEUR

Des thèmes de réflexion et d'action pour une maîtrise de notre démarche syndicale.

- Les conditions de la lutte.
- Les fondements de notre politique financière, ses acteurs.
- Les finances complémentaires et exceptionnelles.
- Nos principes de gestion.
- Les droits, les acquis - Le statut social du syndicat.
- Les obligations - Le personnel, le patrimoine, la presse, la récupération de la T.V.A.
- Le congrès, le plan de travail et son impact financier.
- L'organisation et la conduite de la bataille financière.
- Bataille des idées, formation PAGF, informatique et communication.
- Comptabilité, bilan, trésorerie.
- Les fonds sociaux - Notre action dans l'économie sociale.
- Le mouvement bancaire et notre action.
- La commission financière et de contrôle.



FICHE D'INSCRIPTION

SESSION D'ETUDE CONFEDERALE POLITIQUE FINANCIERE DE NIVEAU SUPERIEUR A COURCELLE

Session du 3 au 15 juin 1991
Session du 18 au 30 novembre 1991

(1)

Le comité régional :

La fédération :

L'union départementale :

Propose la candidature de :

Nom : ; Prénom : ; Age :

Sexe :

(adresse où devront être envoyés le courrier et le programme de la session d'étude :

.....
..... Tél :

XXX
X

Niveau de la formation syndicale générale :

Base : 19.. - Moyen : 19..

Niveau de la formation syndicale PAGE :

Base : 19.. - Moyen : 19..

Autres formations :

Responsabilités syndicales :

. Région :

. Fédération :

. Union départementale :

. Autres responsabilités :

XXX
X

(1) Cocher la case correspondante à votre choix.

Fiche d'inscription à renvoyer avant le 15.03.1991 à :

Secteur confédéral de politique et d'action financières

263, rue de Paris - 93516 MONTREUIL CEDEX --- Tél : 48.51.84.40

Stage confédéral CGT et Immigration
13 octobre - 19 octobre 1991
Centre Benoît Frachon - COURCELLE

Qui peut participer à ce stage ?

Les militants immigrés et français ayant des responsabilités dans les syndicats, fédérations, unions départementales ou unions locales. Avoir de préférence suivi un stage moyen.

Pour la participation :

Vos frais de séjour au Centre (repas et hébergement) sont entièrement pris en charge par la Confédération ainsi que le remboursement du voyage aller/retour, 2e classe (20 % fichet SNCF).

Tout autre moyen de transport vous sera remboursé dans la limite du tarif SNCF 2e classe - 20 %.

Les éventuels remboursements de pertes de salaires ne sont pas pris en charge.

Stage Confédéral "IMMIGRATION" 13 octobre - 19 octobre 1991
FICHE D'INSCRIPTION A RETOURNER -LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE- AU
SECTEUR MIGRANTS - 263, rue de Paris - 93516 MONTREUIL CEDEX

NOM : _____ PRENOM : _____ AGE : _____

NATIONALITE : _____

ADRESSE (où doit être envoyée la convocation) : _____

ENTREPRISE : _____

FEDERATION D'INDUSTRIE : _____

RESPONSABILITES SYNDICALES : _____

Inscription transmise par (à préciser) :

Syndicat FD UD UL

CACHET DE L'ORGANISATION

SIGNATURE DU SECRETAIRE

**STAGE DE FORMATION
SYNDICALE**

Date : 17 - 22 juin 1991

Lieux : Institut des sciences sociales du travail de Sceaux

Thème : EUROPE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Le Gouvernement Français est à la pointe de la mise en oeuvre des décisions prises à Bruxelles.

Anticipant et allant au-delà des "exigences" de la Communauté Européenne, des projets de lois de plus en plus nombreux sont à l'étude, dont l'application bouleverserait les fondements de notre Code du Travail.

- **Faire face ;**
- **rassembler les travailleurs à l'entreprise ;**
- **faire reculer les prétentions gouvernementales ;**

cela suppose des initiatives fortes à l'entreprises, une connaissance des fondements de ce que le Gouvernement veut mettre en place.

Ce stage "Europe et conditions de travail" se donne comme objectif de répondre à ces besoins.

Le programme étant établi en conséquence :

- Conditions de travail :

- * La bataille de la CGT
- * La situation au plan des perspectives européennes

- Les mécanismes décisionnels :

- * Règlements
- * Règle de l'unanimité
- * Règle de la majorité qualifiée

- La charte des "droits sociaux fondamentaux" :

- * Val Duchesse
- * Rapport Marin

- L'acte unique :

- * Signification des articles A 100 et A 118

- Les directives européennes :

- * Fondements juridiques

* Valeurs par rapport au droit français

- Directives cadre "Hygiène et Sécurité au travail

- Notre activité à l'entreprise dans le champ des conditions de travail.

Ce stage s'adresse :

- Aux secrétaires de syndicats
- Aux secrétaires de CHSCT
- Aux membres des CTN/CTR
- Aux administrateurs des CRAM
- Aux membres du Conseil Supérieur de Prévention des Risques Professionnels.

°
0 ° 0
°

Conditions :

- Prise en charge du transport
- Possibilité de bourse
- Hébergement sur place.

STAGES DU 17 AU 22 JUIN 1991
Thème : Europe et conditions de travail

Bulletin d'inscription :

NOM : Prénom :

Adresse :
.....

Fédération : Entreprise :

Responsabilités syndicales :

Stages suivis antérieurement :

(A retourner au secteur Politique et Actions Revendicatives -
CGT 263, rue de Paris - 93116 MONTREUIL Cédex)